

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS à L'ECOLE DE GOLF

Modalités prévues pour la saison 2019 - 2020

REPRISE des activités : mercredi 18 Septembre 2019

Chaque **mercredi à partir de 14 heures** (pendant les périodes scolaires)

1^{er} trimestre du **18 Septembre au 18 Décembre 2019.**

La reprise 2020 vous sera communiquée par mail.

Celle-ci étant fixée en fonction des conditions météorologiques.

Ce qu'il y a d'inclus dans votre cotisation :

- 1 jeton de practice à chaque entraînement en dehors des cours de l'école de golf.
- l'accès au parcours Pitch & Putt, pour le 9 Trous Classique, accord du pro.
- la licence **Fédération Française de Golf (obligatoire)**
- l'adhésion à l'**Association Sportive** du golf de la Gloriette (obligatoire pour participer aux compétitions par équipe)

Coût de la cotisation annuelle : 375 euros

Etablir 2 chèques : 1 de 15 euros à l'ordre de l'association Sportive, l'autre de 360 euros à l'ordre du golf de la gloriette.

Inscriptions dès maintenant par email

jgbore@orange.fr

(attention nombre de places limité)